

LA LETTRE D'INFORMATION

Juin 2022

Mairie – Service Foncier

A louer au pied des pistes !

La mairie propose à la location le local commercial situé à l'étage de l'extension de la Maison du Ski (au-dessus du Ski Club) au pied du Front de Neige.

280m² à louer pour tout ou partie de la surface pour toute activité commerciale.

Le local est brut de béton, hors d'air (livré avec menuiseries façade sud). Les travaux d'aménagement et raccordements aux réseaux sont à la charge du preneur.

Votre proposition explicitera l'activité commerciale sur laquelle vous vous engagez et précisera le loyer mensuel X 12 mois proposé à la commune. (bail commercial pour une durée minimale de 9 ans).

Le Conseil Municipal analysera l'ensemble des propositions pour faire son choix, en prenant notamment en compte le niveau du loyer proposé, la durée, l'activité commerciale et son intérêt, la solidité financière de la structure pour porter l'aménagement et l'exploitation de l'activité.

Les professionnels intéressés peuvent récupérer les pièces et plans du dossier auprès de Flavie DUBUS, foncier@montvalezan.fr

Nous attendons vos offres **pour le mardi 20 septembre 2022 au plus tard.**

Mairie – Direction

Cantine scolaire, la collaboration est confirmée.

Pour les 3 prochaines années, la cuisine centrale de l'Hôpital de Bourg-St-Maurice confectionnera les repas de nos élèves.

A la suite d'une mise en concurrence, la mairie a retenu l'offre de la Cuisine Centrale de l'Hôpital de Bourg-St-Maurice ; solution dans la continuité de cette année scolaire 2021-2022 qui apporta pleine satisfaction gustative.

Le Conseil Municipal du 19 mai a voté les tarifs applicables aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023, à savoir 6€/jour.

Contact : Amandine BOUCARD, recettes@montvalezan.fr



Mairie – OT – DSR - ESF

Le Chiffre du mois !

320 kg

La perf 2022 des Supers-Nettoyeurs !
Déchets ramassés lors de la journée
bénévole du 15 juin dernier.



Mairie – Direction

En route pour le collège

Le 7 juin dernier, nos 5 élèves de CM2 ont reçu les encouragements des élus de la mairie pour leur prochaine entrée en 6^{ème}.

Monsieur le Maire, Jean-Claude Fraissard et Catherine Garandel, Conseillère déléguée aux Ecoles, ont offert une calculatrice à Laura, Nessa, Sophie, Elliott et Enzo.



Mairie – Direction

Votre mobilité pour cet été !

La mairie de Montvalezan a mis en place 2 lignes de transport cet été. Toutes les infos :

La Navette « Intra-Station » - dessert jusqu'au 2 septembre, du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 18h, le Golf, le Club Med, Le Centre, L'Entrée Station, La Place des Eucherts, Les Eucherts Plan de l'Arc.

L'accès à la navette est GRATUIT.

Pour suivre l'évolution de la navette « Intra-station » en direct, scannez ce QR CODE.



La Navette Estivale dite des « villages » - dessert jusqu'au 2 septembre, du dimanche au vendredi, Bourg-St-Maurice Gare Routière, Séez, Montvalezan et ses villages, Camping La Forêt, La Rosière (Entrée Station, Centre et Eucherts), Le Col du Petit Saint-Bernard. 3 rotations chaque jour seront effectuées, premier départ à 8h30 depuis Bourg-St-Maurice, dernier retour à 18h depuis le Col.

Tarifs : Piéton = 2€ / aller ; Passager avec vélo = 5€ / aller, gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans inclus ainsi que pour les personnes PMR sur présentation d'une carte d'invalidité.

Pour suivre l'évolution de la navette « Villages » en direct, scannez ce QR CODE.



A noter, les samedis, les clients pourront néanmoins transiter entre la gare routière de Bourg-St-Maurice et La Rosière grâce au service de transport organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes (pas de remorque vélo le samedi ; tarifs appliqués = tarifs Région AuRA).

La ligne est accessible aux personnes à mobilité réduite avec réservation préalable obligatoire au 09 70 83 90 73.

Renseignements sur www.cars-region-savoie.fr

Contact : Didier Charvet, dgs@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines Rejoignez-nous

La mairie recrute à l'année :

- deux agent(es) de **police municipale** mutualisée.

La mairie recrute aussi :

- un(e) **volontaire service civique** « lien et présence auprès de nos aînés », 8 mois.

Votre contact, Christelle Fraissard, Ressources Humaines,
04 79 06 84 12 rh@montvalezan.fr

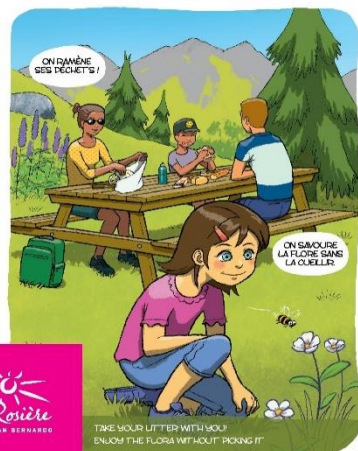


Office de Tourisme - Mairie

Une BD pour sensibiliser et expliquer

A la demande des élus du Conseil Municipal, l'Office de Tourisme a produit une bande dessinée informative sur le bien-vivre ensemble habitants-vacanciers.

VIVRE LA MONTAGNE ENSEMBLE



Ce qui peut nous sembler évident, ne l'est pas toujours.

Aussi les élus ont souhaité qu'un document explicatif soit réalisé sur les bonnes pratiques de partage de notre montagne. La conception a été pilotée par notre Office de Tourisme, la réalisation graphique est signée Hubwiser, agence de communication. Cette affiche sera visible sur l'ensemble de nos panneaux d'affichage, points de départ des randonnées et itinéraires vélos.

Contact : Arthur Cotteverte, communication@larosiere.net

Urbanisme

Enquête publique

La commune de Montvalezan lance l'enquête publique sur son projet de modification de droit commun n°2 du PLU.

Du lundi 13 juin 2022 au vendredi 15 juillet 2022, le public pourra avoir connaissance du dossier soit à la mairie, aux jours et horaires d'ouverture, soit sur son site internet. Le public aura l'occasion de rencontrer un commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif les lundi 13 juin 2022 de 9h à 12h, mercredi 22/06/2022 de 17h à 20h, jeudi 07/07/2022 de 14h à 16h30 et vendredi 15/07/2022 de 9h à 12h.

Contact : Virginie Allut, ufj@montvalezan.fr

"Pour ne rien louper de l'info, en toute confidentialité"

Téléchargez gratuitement ILLIWAP puis sélectionnez "Montvalezan-La Rosière"

